

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2021

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
28.09 – 14.10.2021

Rendement
30 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 29 jours

Elevage
En barriques (40 % neuves), sur lies fines, pendant 15 mois. Pas de collage

Mise en bouteille
Au château, les 31 mai et 1^{er} juin 2023

Assemblage
35 % Merlot
45 % Cabernet Franc
20 % Cabernet Sauvignon

Degré
13,5 %



Vignobles Comtes von Neipperg